

Justificatif généré le 24/12/2024

Support de parution :

Date de parution : 24/12/2024

Département : Paris (75)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000008655_2024-12-20

N° d'annonce : 7501JAL20240000008655_2024-12-20

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MÂCON
EXTRAIT DE JUGEMENT - AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT
JUGEMENT EN DATE DU 20 DÉCEMBRE 2024

LA PAIX

Société par actions simplifiée

Siège social : 36 rue Coquillière 75001 Paris

982557951 R.C.S. Paris

Activité : Service de restauration à emporter et sur place avec service à table et vente de boissons alcoolisées à l'occasion des repas ; location d'appartements et de maisons, vides ou meubles, destinés à l'habitation principale ou secondaire ; hébergement en hôtel de tourisme par la location de chambres et appartements meublés à une clientèle de passage ou en résidence longue durée

Greffe du tribunal de Mâcon. Jugement du tribunal de commerce de Mâcon en date du 20/12/2024 prononçant la liquidation judiciaire. Juge commissaire : M. Jean-Louis Zelbat. Liquidateur judiciaire : la sas Deslorieux représentée par Me Deslorieux, 21 boulevard de la République 71100 Chalon-sur-Saône. Date de cessation des paiements : 01/09/2024